

**Racine, Athalie p. 454**

(p. 410 et suivantes de la grammaire RPR)

Recouvre pour le grammairien un double phénomène : sémantique et les formes lexicales et grammaticales sous lesquelles il se réalise. (négation lexicale et négation grammaticale)

Pour le logicien, l'opérateur de négation inverse la valeur de vérité d'une proposition. Mais la négation peut aussi constituer le sujet d'une assertion (pas de coïncidence stricte entre le logicien et le grammairien). Fonctionnement de la négation pose deux problèmes : il varie en fonction des niveaux de langue et de la distinction entre oral et écrit.

La langue exprime la négation selon deux dimensions : lexicale et grammaticale

On distingue plusieurs portées de la négation (totale/partielle, négation exceptive) : la négation peut ne pas porter sur la proposition tout entière. Le problème se pose alors d'identifier les constituants de la phrase affectés par la négation. C'est le cas lorsque sont présents des termes quantifiants ou des verbes à valeur modales.

La négation grammaticale : deux problèmes (la construction et la portée mais surtout la construction)

Sémantique et grammaticale : le problème est la valeur logique (réfutatrice ou descriptive, - il faut détailler quand elle est réfutatrice car intéressant stylistiquement)

Spécificité de la négation lexicale : la préfixe « in » n'est pas systématiquement antonymique. Elle peut s'exprimer ailleurs que dans le lexique.

**1 La négation lexicale**

Elle s'exprime dans la relation d'antonymie

« Ingrat »

« Injure » (non droit)

**2 La négation grammaticale****2.1 En système corrélatif : avec « ne »**

Dans ce système corrélatif, l'adverbe « ne » assume un « décrochage du positif » d'où le terme de « discordancier ». Le mouvement négatif ainsi amorcé est conforté et fermé par l'adjonction d'un second élément (pas, point, guère...).

« Ne l'offense t-on point par trop de confiance ? »

« N'a t-il pas de Jéhu lui-même armé les mains ? »

Dans ces deux propositions la négation est employée dans un interro-négative qui appelle une réponse affirmative et qui efface la portée négative. Seul le forclusif choisi diffère. Dans le premier cas, le choix peut être dicté par des raisons euphoniques (point par, au lieu de pas par).

**Nota bene 1** : les termes qui viennent varier la négation appartiennent à des catégories grammaticales variées (adverbes : guère, plus, jamais, nullement, nulle part, pas et point ; des pronoms, personne et rien, le premier référant à l'animé le second à l'inanimé ; des déterminants : aucun et nul qui s'emploient devant le substantif qu'ils déterminent.

**Nota bene 2** : Attention à l'ambivalence de certains forclusifs et à leur caractère combinable (jamais personne, jamais rien vu d'aussi bête)

**Nota bene 3** : les mots *personne, rien, nullement, nulle part, jamais* aucun peuvent fonctionner même en l'absence de *ne* avec une pleine valeur négative.

## 2.2 Négation réduite à un seul élément

- l'adverbe *Ne* employé seul

L'adverbe *ne* peut fonctionner seul avec cette valeur négative, mais cet emploi est limité à quelques cas particuliers.

Dans des tours figés (A Dieu ne plaise, il n'empêche, n'importe..)

Dans des structures hypothétiques : si je ne m'abuse

Facultativement avec les verbes *oser, cesser, pouvoir, savoir*, dont le sens alors s'affaiblit.

Dans le texte, le verbe *pouvoir* dont le sens est alors altéré (l'acception sémantique est celle du vouloir que du pouvoir)

*Un téméraire encens que Dieu ne peut souffrir*

**Nota bene** : Il ne s'agit pas ici d'un *ne* explétif (autre cas d'un système corrélatif à un seul terme). On trouve le « n » explétif dans des propositions subordonnées (après un terme recteur marquant le désir négatif) ; après les locutions conjonctives de peur que, de crainte que, à moins que, avant que.

- **L'adverbe *non***

Il suffit à lui seul pour constituer un énoncé. Son fonctionnement est parallèle à celui de l'adverbe d'assertion oui. Il peut ainsi représenter négativement toute une proposition.

*Non, non, c'est à Dieu seul qu'il nous faut attacher.*

Le non n'a pas de valeur d'énoncé, ou plutôt son statut est ambigu. Le non a ici une valeur rhétorique **d'insistance**. La modalité de la phrase est au demeurant ambiguë, entre l'exclamation et l'assertion négative (la négation est une affirmation). *Non* représente non pas l'énoncé précédent, mais toute la délibération antérieure autour de Jéhu et en même temps il représente l'énoncé qui suit. Il assume l'énoncé antérieur et la conclusion future fruit de la délibération (c'est à Dieu seul)

**Important** : On distingue deux valeurs logiques de la négation : la valeur descriptive et la valeur réfutative (la négation prend alors valeur de réfutation : la phrase contredit une assertion antérieure, négative ou non). La négation peut alors avoir une forte valeur polémique par la charge de dénégation qu'elle implique (on se trouve dans ce cas).

- **La conjonction « ni »**

Conjonction de coordination qui permet d'unir deux structures négatives (mots ou propositions). Ici elle coordonne deux groupes nominaux. Elle s'emploie normalement en corrélation avec « n ».

*Ni le cœur assez droit, ni les mains assez pures*

Ici, la valeur logique de la description, est ambiguë, elle est à la fois descriptive et réfutative. Elle décrit des propriétés négatives mais fortement colorées moralement et axiologiquement.

**Nota bene** : Dans les énoncés dans verbe, il assume seul la valeur négative (ni fleurs, ni oiseaux, ni fruits) ; il peut commuter avec « et » soit avec « ou » et perdre alors sa valeur négative dans des phrases interrogatives (avez vous croisé femmes plus vivante ni plus colérique ? (coucou, c'est moi, on sourit, photo !)